

Ref : CFVU2020/20-1002

CFVU DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA RÉPARTITION DE L'ALLOCATION DES MOYENS 2021 POUR LES UFR.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 1^{er} octobre 2020 réunie sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Étant préalablement exposé par le président que :

La répartition de l'enveloppe votée au conseil d'administration du 18/09/2020 est la suivante :

Répartition UFR

	SCSCP (3)	RP (4)	TOTAL SCSCP + RP
UFR Humanités	104 750,70 €	15 616,23 €	120 366,93 €
UFR Langues et civilisations	100 960,71 €	33 103,75 €	134 064,46 €
UFR STC	65 288,59 €	32 430,66 €	97 719,25 €
Total	271 000,00 €	81 150,63 €	352 150,63 €

CLBM et Agen

	CLBM (80%)	Agen	TOTAL SCSCP + RP
UFR Humanités			
UFR Langues et civilisations	82 580,47 €	26 000,00 €	108 580,47 €
UFR STC			
Total	82 580,47 €	26 000,00 €	108 580,47 €

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA RÉPARTITION DE L'ALLOCATION DES MOYENS 2021 POUR LES UFR.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 02/10/2020.*

Nombre de membres présents	24
Nombre de membres représentés	7
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ